

Avis voté à la séance plénière du 27 novembre 2019

Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC partage l'idée que le bien-être des animaux ne sera possible qu'en assurant de bonnes conditions de travail aux femmes et aux hommes qui travaillent au contact des animaux, mais aussi un niveau de vie décent.

La prise en compte de ce bien-être animal passe par une sensibilisation et une mobilisation de tous les acteurs des filières, de l'éleveur au distributeur, des professionnels qui interviennent dans le secteur agricole, des pouvoirs publics..., mais également des consommateurs. Ces derniers doivent privilégier de plus en plus la qualité et la sécurité alimentaire puisque la qualité des produits alimentaires a aussi des impacts sur leur santé.

Le groupe CFE-CGC partage l'analyse et les problématiques soulevées par cet avis et tient à mettre en exergue cinq préconisations, à savoir :

La préconisation n°8. Tout doit être mis en œuvre pour permettre aux salariés des abattoirs d'exercer leur métier dans de bonnes conditions et de veiller à ce que les dispositions en faveur du bien-être animal ne viennent pas aggraver leurs conditions de travail.

Nous devons soutenir, accompagner et aider ces salariés à faire face à l'intensité de leur travail, la pénibilité de leur métier et la suspicion dont ils font l'objet car leurs métiers sont régulièrement décriés dans les médias. Il est donc urgent de mener une opération de sensibilisation du grand public afin de réhabiliter tous ces métiers.

La préconisation n°4. Nous soutenons les demandes du CESE, comme celles de créer des emplois publics, en particulier d'inspecteurs de la santé publique vétérinaire, et de renforcer les contrôles publics et indépendants.

La préconisation n°17, à savoir « intégrer dans les référentiels de formation et de certification des métiers des filières d'élevage, la dimension bien-être animal et ses enjeux » est une bonne chose. La formation tout au long de la vie est un levier important pour améliorer la prise en compte du bien-être animal par les éleveurs et leurs salariés.

La préconisation n°12. Pour notre groupe, la mise en place de caméras dans les abattoirs ne pourra jamais remplacer l'humain.

La préconisation n°18. La CFE-CGC partage l'idée défendue par le CESE d'inclure systématiquement la dimension bien-être animal dans les accords de libre-échange pour interdire les importations de viande ne répondant pas aux normes en vigueur en Europe.

En conclusion, il est indispensable d'améliorer les qualifications professionnelles, de promouvoir et valoriser ces métiers qui souffrent d'une mauvaise image auprès du grand public, de valoriser les personnels, de lutter contre la pénibilité et bien évidemment d'associer vétérinaires, salariés et personnels d'encadrement à la réflexion.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis.